

La formation où l'intelligence de la foi

Depuis l'origine de l'Église, les chrétiens n'ont cessé de chercher à mieux comprendre le sens de leur foi afin de grandir dans la fidélité à la volonté du Père. Cet effort se poursuit aujourd'hui pour nous car il nous permet de mieux remplir la mission, la responsabilité qui sont les nôtres : rendre compte de sa foi.

Quelques citations scripturaires

☛ « Ils se montraient assidus à l'enseignement des Apôtres..... »

Actes 2, 42

☛ « Philippe entendit que l'eunuque lisait le prophète Isaïe. Il lui demanda: comprends-tu ce que tu lis? Et comment donc le pourrai-je, dit-il, si personne ne me guide? Et il invita Philippe à monter et à s'asseoir près de lui. »

Actes 8, 30

☛ « J'ai décidé, moi aussi, après m'être informé exactement de tout depuis les origines, d'en écrire pour toi l'exposé suivi, excellent Théophile, pour que tu te rendes bien compte de la sûreté des enseignements que tu as reçus. »

Luc 1, 3

☛ « Soyez toujours prêts à rendre compte de l'espérance qui est en vous. »

1 Pierre 3, 15

Rendre compte de ma foi:



Témoigner par tout ce que je suis de Jésus Christ mort et ressuscité et de ce que cela signifie dans la conversion de ma vie à l'Évangile

Une foi offerte

Lorsque S. Pierre confesse que Jésus est le Christ, le Fils du Dieu vivant, Jésus lui déclare que cette révélation ne lui est pas venue " de la chair et du sang, mais de mon Père qui est dans les cieux " ([Mt 16, 17](#) ; cf. [Ga 1, 15](#) ; [Mt 11, 25](#)). **La foi est un don de Dieu**, une vertu surnaturelle infuse par Lui. " Pour prêter cette foi, l'homme a besoin de la grâce prévenante et aidante de Dieu, ainsi que des secours intérieurs du Saint-Esprit. Celui-ci touche le cœur et le tourne vers Dieu, ouvre les yeux de

l'esprit et donne 'à tous la douceur de consentir et de croire à la vérité' " (DV 5).

Catéchisme de l'Église Catholique

Une foi confiante

« Le Diable un jour demanda à un malheureux charbonnier :

- Que crois-tu ?

Le pauvre hère répondit :

- Toujours je crois ce que l'Église croit.

Le diable insista :

- Mais à quoi l'Église croit-elle ?

L'homme répondit :

- Elle croit ce que je crois.

Le Diable eu beau insister, il n'en tira guère plus et se retira confus devant l'entêtement du charbonnier »

Une foi obéissante

96 Ce que le Christ a confié aux apôtres, ceux-ci l'ont transmis par leur prédication et par écrit, sous l'inspiration de l'Esprit Saint, à toutes les générations, jusqu'au retour glorieux du Christ.

97 " **La Sainte Tradition et la Sainte Écriture** constituent un unique dépôt sacré de la parole de Dieu " (DV 10) en lequel, comme dans un miroir, l'Église pèlerinante contemple Dieu, source de toutes ses richesses.

98 " Dans sa doctrine, sa vie et son culte, l'Église perpétue et transmet à chaque génération tout ce qu'elle est elle-même, tout ce qu'elle croit " (DV 8).

99 Grâce à son sens surnaturel de la foi, le Peuple de Dieu tout entier ne cesse d'accueillir le don de la Révélation divine, de le pénétrer plus profondément et d'en vivre plus pleinement.

100 La charge d'interpréter authentiquement la Parole de Dieu a été confiée au seul **Magistère** de l'Église, au Pape et aux évêques en communion avec lui.

Catéchisme de l'Église Catholique

Une foi éduquée

Devenus créatures nouvelles, en renaissant de l'eau et de l'Esprit Saint, appelés enfants de Dieu et l'étant en vérité, **tous les chrétiens ont droit à une éducation chrétienne**. Celle-ci ne vise pas seulement à assurer la maturité ci-dessus décrite de la personne humaine, mais principalement à ce que les baptisés, introduits pas à pas dans la connaissance du mystère du salut, deviennent chaque jour plus conscients de ce don de la foi qu'ils ont reçu, apprennent à adorer Dieu le Père en esprit et en vérité (cf. *Jn* 4, 23) avant tout dans l'action liturgique, soient transformés de façon à mener leur vie personnelle selon l'homme nouveau dans la justice et la sainteté de la vérité (*Ep* 4, 22- 24) et qu'ainsi constituant cet homme parfait, dans la force de l'âge, qui réalise la plénitude du Christ (cf. *Ep* 4, 13), ils apportent leur contribution à la croissance du Corps mystique. Qu'en outre, conscients de leur vocation, ils prennent l'habitude aussi bien de rendre témoignage à l'espérance qui est en eux (cf. *1 P* 3, 15) que d'aider à la transformation chrétienne du monde, par quoi les valeurs naturelles, reprises et intégrées dans la perspective totale de l'homme racheté par le Christ, contribuent au bien

de toute la société. C'est pourquoi, le Concile rappelle aux pasteurs des âmes le grave devoir qui est le leur de tout faire pour que tous les fidèles bénéficient de cette éducation chrétienne, surtout les jeunes qui sont l'espérance de l'Église

Vatican II, l'éducation chrétienne n°2

Une foi innée

49. Le *sensus fidei fidelis* est une sorte **d'instinct spirituel** qui permet au croyant de juger de façon spontanée si tel enseignement particulier ou telle pratique particulière est ou n'est pas conforme à l'Évangile et à la foi apostolique. Il est intrinsèquement lié à la vertu de foi elle-même ; il découle de la foi et en constitue une propriété. On le compare à un instinct, parce qu'il n'est pas d'abord le résultat d'une délibération rationnelle, mais qu'il prend plutôt la forme d'une connaissance spontanée et naturelle, une sorte de perception.

Commission théologique internationale: le Sensus Fidei dans la vie de l'Église

Une foi éclairante

60. On peut signaler trois manifestations principales du *sensus fidei fidelis* (le bon sens de la foi individuel à chaque baptisé) dans la vie personnelle du croyant. Le *sensus fidei fidelis* permet à chaque croyant :

- 1°) de **discerner** si tel enseignement particulier ou si telle pratique qui se présente à lui dans l'Église est cohérent ou non avec la vraie foi par laquelle il vit dans la communion de l'Église;
- 2°) de **distinguer** dans la prédication l'essentiel du secondaire;
- 3°) de **déterminer** et de mettre en pratique le témoignage à rendre à Jésus-Christ dans le contexte historique et culturel particulier dans lequel il vit.

Commission théologique internationale: le Sensus Fidei dans la vie de l'Église

Une foi travaillée

Cette Tradition qui vient des Apôtres progresse dans l'Église, sous l'assistance du Saint-Esprit ; en effet, la perception des réalités aussi bien que des paroles transmises s'accroît, soit par la contemplation et l'étude des croyants qui les méditent en leur cœur (cf. *Lc 2, 19.51*), soit par l'intelligence intérieure qu'ils éprouvent des réalités spirituelles, soit par la prédication de ceux qui, avec la succession épiscopale, ont reçu un charisme certain de vérité. Ainsi l'Église, tandis que les siècles s'écoulent, tend constamment vers la plénitude de la divine vérité, jusqu'à ce que soient accomplies en elle les paroles de Dieu.

Vatican II, la révélation divine n°8

Alors, quels sont les moyens que je me donne aujourd'hui pour grandir dans l'intelligence de ma foi ?